



Guéret, le 3 juillet 2013

Suite à la réunion de travail du jeudi 27 juin 2013 à laquelle vous avez convié les personnels EMALA, nous les avons rencontrés. Vous vous êtes appuyée sur un audit réalisé (sans jamais avoir observé le travail réalisé dans les classes) par Max GRATADOUR, Doyen des IEN, (audit dont nous n'avons pu prendre connaissance jusqu'à aujourd'hui). De cet entretien, il apparait clairement que si vous souhaitez préserver « l'aide aux écoles rurales isolées », vous n'avez toujours pas pris la mesure du travail réalisé par les personnels EMALA qui se sont succédés sur ces postes. Vous ne semblez toujours pas comprendre que ceux-ci interviennent en permanence dans les classes, dans le cadre d'une co-animation avec les maîtres des classes concernées conformément au dispositif plus de maîtres que de classe initié par le Ministre. Vous n'avez toujours pas compris que le matériel utilisé sert de support pédagogique aux actions menées. Pire, vous méprisez le travail collaboratif réalisé avec les équipes des écoles rurales ciblées, au service des élèves les plus isolés. Vous méprisez également le travail de vos prédécesseurs et autres recteurs qui, les uns après les autres, ont vanté la mise en réseau des écoles.

Vous faites régulièrement référence à « la demande sociale » et vous niez les prises de positions du Conseil Général et des Pupilles de l'Enseignement Public, partenaires historiques du dispositif mais également de la communauté éducative creusoise dans son ensemble réunie en CDEN.

Vous choisissez semble-t-il de modifier tardivement et profondément les missions des personnels, après la carte scolaire, après le mouvement, dans le déni du dialogue social le plus élémentaire, sans à aucun moment les associer.

***C'est votre choix !***

La persistance de l'autoritarisme dont vous faites preuve dans ce domaine comme dans d'autres, marquerait profondément les relations des personnels avec vous. La connaissance la plus élémentaire de la gestion des ressources humaines devrait vous inviter à revoir votre copie.

**Vous ne pouvez attendre l'engagement des personnels dans l'injonction, l'irrespect des missions et des personnes, la méconnaissance des réalités départementales et le mépris !**

En maintenant une opposition frontale et permanente aux personnels, vous auriez en réponse une opposition frontale et permanente des personnels soutenus par leurs organisations syndicales.

***C'est maintenant à vous de choisir !***